



PREFECTURE DE LA REUNION

DOSSIER DE PRESSE

Chikungunya

Point Hebdomadaire

2007 Bravo!

**Mais restons mobilisés :
même s'il y a moins de cas,
le risque est toujours là.**

Citoyens, associations, collectivités locales...

**Continuons l'action :
nettoyons notre île,
pour la santé de tous.**

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture
de la Réunion

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N°Vert 0 800 110 000
www.chikungunya.gouv.fr

ChikACTION 

Vendredi 11 mai 2007

POINT HEBDOMADAIRE

I. EPIDEMIOLOGIE

Compte tenu du faible nombre de cas de chikungunya repéré par le système de surveillance au cours des 2 derniers mois et du très faible niveau de circulation virale, La Réunion est actuellement en situation inter-épidémique comme l'indique le communiqué de presse de l'Institut de Veille Sanitaire qui a été diffusé le 19 avril 2007.

En conséquence, le dispositif de surveillance est modifié. Il se base désormais, compte tenu de la faible spécificité de la seule clinique en dehors des périodes épidémiques, sur la confirmation biologique des cas de chikungunya par les laboratoires.

II. LUTTE ANTI VECTORIELLE

Semaine du 3 au 9 mai 2007 :

- 1012 personnes engagées sur le terrain
- 74 cimetières traités, soit 95%
- 164 ravines traitées, soit 76%
- 32 sites émergents traités, soit 100%

III. ECONOMIE

1 – Commission d'indemnisation FSE et FISAC

6051 dossiers de demande d'aide (68 %) sur 8934 dossiers examinés au titre de l'année 2006 et 2007 ont bénéficié d'une indemnisation de 20.501 979 € dont: 18.127.449 € pour le fonds de secours (88%) et 2.374.530 € pour le FISAC (12%). Cf tableau en annexe. La majorité des dossiers se concentre sur le dernier trimestre 2006.

2 – Formation professionnelle

45 entreprises ont fait des demandes FNE (29 entreprises au titre de ARGFP/FAFIH & OPCAREG et 16 entreprises au titre de l'AGEFOS PME)

991 salariés sont pressentis pour suivre une formation professionnelle pour un total programmé de 102.309 heures de formation

Ce qui représente un coût pédagogique de 1.823.068 €

Au 30 sept, 102 035 heures de formation ont été suivies pour un coût de 926 306 € (pour le secteur café hôtels restaurants) et 73 637 € (pour les autres secteurs touristiques) payés par l'Etat.

3 – Moratoire dettes fiscales et sociales

- 1014 dossiers ont été reçus
- 1003 ont été examinés (99%)
- 323 dossiers ont bénéficié d'un plan définitif (32%) et 21 dossiers d'un plan à revoir (2%)
- 540 dossiers ont été rejetés (53%) et 91 dossiers ont été retirés (9%)

○ Les secteurs représentés :

- l'artisanat (14%) et le commerce (31 %)
- le tourisme (20%)
- La restauration (9%)
- Le bâtiment (6%)
- Les services (15%)
- L'agriculture (4%)
- L'industrie (1%)

4- Chômage partiel


Les demandes de prise en charge du chômage partiel concernent 114 entreprises pour 1001 salariés et 529231 heures chômées. Le montant payé par l'Etat est actuellement de 891 704 € (pour le secteur café hôtels restaurants) et 466 779 € (pour les autres secteurs touristiques)

5 – Garanties

- 8 demandes de garantie sur le fonds DOM sur un montant de prêt de 1M4 € et un montant de garantie de 788.000 €
- 2 prêts de restructuration à hauteur de 55.000 €

Les contacts avec les établissements bancaires ont permis de commencer à mettre en œuvre une action conjuguée en faveur des entreprises : rééchelonnement de prêt, report d'échéances, augmentation des lignes de découvert.

1) Aides économiques

		Cellule Régionale d'examen des aides-SGAR de la Préfecture de la Réunion --- FONDS DE SECOURS EXCEPTIONNEL ET FISAC: Bilan financier des aides au 27 AVRIL 2007								
SECTEURS		Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes examinées		AVIS FAVORABLE	REJET	REPORT		MONTANTS DES AIDES ACCORDEES	MOYENNE
TOURISME		2978	2927		2579	341	19		9 703 464 €	Fonds de secours exceptionnel
		32%	98%		88%	12%	1%		47%	
ARTISANAT ET COMMERCE		3757	3646		2047	1525	7		2 374 530 €	FISAC
		41%	97%		56%	42%	0%		12%	
AUTRES		2480	2361		1425	593	2		8 423 985 €	Fonds de secours exceptionnel
		27%	95%		60%	25%	0%		41%	
TOTAL Fse et FISAC		9215	8934		6051	2459	28		20 501 979 €	
					68%	28%	0%			
TOTAL FONDS DE SECOURS		5458	5288		4004	934	FSe		18 127 449 €	
		59%	59%		66%	18%	88%			

2) Analyse sectorielle et financière des aides

Cellule Régionale d'examen des aides-SGAR de la Préfecture de la Réunion

FONDS DE SECOURS EXCEPTIONNEL ET FISAC: Bilan analytique des aides au 27 AVRIL 2007



ChikACTION

		SECTEURS D'ACTIVITES	MONTANTS FINANCIERS	%		REPARTITION GLOBALE
TOURISME		HOTELLERIE	8 200 792 €	40%		70%
		GITES	1 394 135 €	7%		
		ACTIVITES DE LOISIRS	1 218 433 €	6%		
		TRANSPORTS	184 518 €	1%		
		AGENCES RECEPTIVES	934 890 €	5%		
		TOURISME DIVERS	184 518 €	1%		
		LOCATION DE VEHICULES	2 257 268 €	11%		
ARTISANAT ET COMMERCE		COMMERCE	1 435 139 €	7%		14%
		ARTISANAT	1 387 984 €	7%		
AUTRES		RESTAURATION	1 845 178,11 €	9%		16%
		BTP	820 079,16 €	4%		
		AGRICULTURE	82 007,92 €	0%		
		DIVERS	615 059,37 €	3%		
TOTAL		TOTAL	20 501 979 €			100%

IV. Annexes

CHIKUNGUNYA A LA REUNION

Point épidémiologique au 26 avril 2007

Document préparé par la Cellule Inter Régionale d'Epidémiologie Réunion-Mayotte

LA REUNION EST ENTREE EN PHASE INTEREPIDEMIQUE

Compte tenu du faible nombre de cas de chikungunya repéré par le système de surveillance au cours des 2 derniers mois et du très faible niveau de circulation virale, La Réunion est actuellement en situation inter-épidémique comme l'indique le communiqué de presse de l'Institut de Veille Sanitaire qui a été diffusé le 19 avril 2007.

En conséquence, le dispositif de surveillance est modifié. Il se base désormais, compte tenu de la faible spécificité de la seule clinique en dehors des périodes épidémiques, sur la confirmation biologique des cas de chikungunya par les laboratoires.

En pratique, le dispositif associe donc :

- la surveillance des cas confirmés par les laboratoires (signalés à la Cire)
- les interventions de la lutte anti-vectorielle autour des cas confirmés et des cas suspects signalés auprès du numéro vert.

Le point épidémiologique, prenant en compte les cas déclarés par les laboratoires sera désormais mensuel compte tenu de la situation.

L'entrée en phase inter épidémique ne doit surtout pas conduire à une baisse de la vigilance vis-à-vis du chikungunya et des autres maladies transmises par les moustiques.

Il reste indispensable d'insister sur la nécessité de ne pas relâcher les efforts individuels et communautaires de lutte contre les moustiques

Bilan synthétique des actions de DRASS/LAV
26/04/2007 – 2/05/2007

1. Evaluations entomologiques

Arrondissement	nbre total d'évaluation	Indices de Breteau < 10	10 < IB < 25	Indices de Breteau > 25
NORD	13	4	4	5
SUD	10	4	5	1
EST	4	0	2	2
OUEST	9	4	4	5
TOTAL	36	12	15	13

Les indices de Breteau relevés cette semaine sont stable à des niveaux assez faible, mais permettant cependant la transmission vectorielle. L'indice maison est en baisse avec une moyenne à 12.

2. Interventions particulières

Les demandes d'interventions particulières provenant du Numéro Vert, des particuliers appelant dans les secteurs LAV, des PCA et des mairies éventuellement font l'objet d'un traitement.

Lors de ces interventions, une prospection entomologique (recherche de gîtes larvaires et de moustiques adultes) est effectuée. Un traitement adapté est mis en place en fonction du résultat de cette recherche.

Arrondissement	Nbre interventions
NORD	12
SUD	18
EST	8
OUEST	9
TOTAL	47

3. Enquêtes et traitements autour des cas signalés

Aucune enquête épidémiologiques n'a été réalisée cette semaine, en effet aucun cas suspect ou confirmé ne nous a été signalé.

4. Nombre de maisons traitées

Activités donnant lieu à un traitement	Nombre de maisons traités
Evaluation (larvicide et mécanique)	2340
Cas isolés récents (larvicide et adulticide)	0
Commandos (larvicide et adulticide si nécessaire)	47
TOTAL	2387

Indices entomologiques relevés pour la période du 26/04/07 au 2/05/07

Secteur	date	N° de zone	Ville	Me	M+	G+ intra	G+ péri	G+ total	Ge	Ir	Im	Ib
NORD	26-avr-07	997	SAINTE-SUZANNE	12	5	0	14	14	51	27	42	117
	26-avr-07	956	SAINTE-SUZANNE	6	1	0	2	2	22	9	17	33
	26-avr-07	568	SAINT-DENIS	60	4	0	6	6	57	11	7	10
	26-avr-07	178	SAINT-DENIS	60	2	0	4	4	82	5	3	7
	27-avr-07	655	SAINT-DENIS	46	7	0	42	42	168	25	15	91
	30-avr-07	112	SAINTE-MARIE	60	5	0	8	8	64	13	8	13
	30-avr-07	463	SAINTE-MARIE	60	5	0	12	12	76	16	8	20
	30-avr-07	1008	SAINT-DENIS	57	3	0	3	3	79	4	5	5
	30-avr-07	659	SAINT-DENIS	31	8	0	16	16	86	19	26	52
	02-mai-07	20	SAINT-DENIS	57	4	1	6	7	61	11	7	12
	02-mai-07	308	SAINT-DENIS	14	1	0	1	1	17	6	7	7
	02-mai-07	464	SAINTE-SUZANNE	55	5	0	7	7	81	2	9	13
	02-mai-07	117	SAINTE-SUZANNE	49	11	0	18	18	118	15	22	37
SUD	26-avr-07	92	SAINT-JOSEPH	60	6	0	11	11	84	13	10	18
	27-avr-07	252	SAINT-JOSEPH	60	12	0	17	17	72	24	20	28
	27-avr-07	504	LE TAMPON	60	5	0	5	5	35	14	8	8
	27-avr-07	427	SAINT-PIERRE	60	9	0	12	12	45	27	15	20
	30-avr-07	239	SAINT-PIERRE	60	2	0	7	7	69	10	3	12
	30-avr-07	242	SAINT-PIERRE	60	6	0	7	7	60	12	10	12
	30-avr-07	782	LES AVIRONS	60	3	0	5	5	46	11	5	8
	02-mai-07	374	SAINT-PIERRE	60	7	0	11	11	61	18	12	18
	02-mai-07	293	ENTRE-DEUX	60	3	0	5	5	69	7	5	8
	02-mai-07	323	SAINT-JOSEPH	60	5	0	5	5	45	11	8	8
OUEST	26-avr-07	213	SAINT-PAUL	60	6	0	6	6	13	46	10	10
	26-avr-07	779	LES TROIS BASSINS	45	6	0	8	8	62	13	13	18
	27-avr-07	825-824	SAINT-PAUL	60	9	0	12	12	61	20	15	20
	27-avr-07	993	SAINT-LEU	50	5	0	13	13	26	50	10	26
	30-avr-07	669	SAINT-PAUL	60	11	0	12	12	66	18	18	20
	30-avr-07	81	LE PORT	60	7	0	8	8	43	19	12	13
	02-mai-07	403	SAINT-PAUL	60	4	0	4	4	83	5	7	7
	02-mai-07	573	LA POSSESSION	60	5	0	6	6	32	19	8	10
	02-mai-07	201	LE PORT	60	4	0	4	4	59	7	7	7
EST	26-avr-07	68	SAINT-BENOIT	60	9	0	12	12	65	18	15	20
	26-avr-07	1061	SAINT-BENOIT	60	9	0	18	18	109	17	15	30
	30-avr-07	313	SAINT-BENOIT	36	5	0	5	5	44	11	14	14
	30-avr-07	309	SAINT-BENOIT	61	10	0	19	19	130	15	16	31

Me	Nbre de maisons enquêtées
M+	Nbre de maisons avec au moins 1 gîte +
G+	Nbre total de gîtes +
G+ intra	Nbre de gîtes + à l'intérieur des maisons
Gtot	Nbre total de gîtes + et -
Ir	Indice récipient
Im	Indice maison
Ib	Indice de Breteau

Indice récipient = % de récipient en eau (gîte) avec présence de larves de moustiques
Indice maison = % de maisons avec présence d'au moins un gîte avec larves
Indice de Breteau = nbre de gîtes avec présence de larves retrouvés dans 100 maisons

Tableau des passages prévisionnels des pulvérisations VLTT pour la semaine du 7 Mai au 13 Mai 07

sous réserve de l'absence de pluie et de vent dans les zones le jour du passage
passages effectués entre 0h et 5h du matin du jour indiqué
sous réserve de pannes pouvant survenir sur les matériaux de pulvérisation

LUNDI 07/05 - 1er passage VENDREDI 11/05 - 2ème passage	MARDI 08/05 - 1er passage SAMEDI 12/05 - 2ème passage	MERCREDI 09/05 - 1er passage DIMANCHE 13/05 - 2ème passage
ST LEU (Centre ville)		STE SUZANNE (Centre Ville - Le Phare)
ST PAUL (Le Guillaume)		ST ANDRE (Rivière du Mât - Champs Borne - La Cressonnière - Fantaisie et Lagourgue)
LE TAMPON (Chatoire)		
ST JOSEPH (Manapany)		
ST DENIS (Le Ruisseau et St Bernard)		
STE MARIE (La Confiance)		
ST BENOIT (Ste Anne)		